Archives en Limousin

DOSSIER : Patrimoine industriel
mines, carrières, métallurgie, céramique

ASSOCIATION LOI DE 1901

27

Anciennes mines d'or et d'étain en Limousin (archives et ancien cadastre au service de l'archéologie minière)

Béatrice Cauuet *

L'archéologie minière, discipline récente de ces trente dernières années, dans sa phase de prospection et de recherche de vestiges miniers commence par s'appuyer sur de la recherche documentaire. Comme dans les autres champs de l'histoire et de l'archéologie, un travail bibliographique est mené pour collecter et dépouiller la documentation historique et archéologique. De même la documentation minéralogique et géologique (cartes, inventaires) est consultée sur la zone d'étude et sur les métaux recherchés. Toute cette documentation sert à localiser des zones minéralisées et à identifier les métaux potentiellement exploitables dans ces zones.

Pour savoir si les gisements reconnus par les géologues, les minéralogistes, les prospecteurs ou les ingénieurs des mines ont été identifiés et exploités par les Anciens, et avant d'entreprendre une prospection archéologique sur le terrain, il faut commencer par se tourner vers les archives minières. Depuis toujours, les vestiges miniers ont servi d'indices pour les prospecteurs et beaucoup d'exploitations ont été menées à partir de reprise minière. En effet, le prospecteur part de l'idée qu'un gisement métallifère identifié et travaillé autrefois peut ne pas être épuisé et que le gisement vaut toujours la peine d'être testé. De ce fait, l'inventaire des mines anciennes entre pour une bonne part dans les recherches minières. Les archives des mines font donc très souvent état de la présence d'anciens travaux qui ont, soit guidé la reprise minière, soit été recoupés en souterrain lors d'une reprise et sont alors mentionnés dans les documents conservés.

Les archives minières sont un passage obligé dans l'étude des mines anciennes, même si souvent les informations chronologiques sur la période d'exploitation qui s'y trouvent parfois ne sont pas satisfaisantes. À côté des enquêtes bibliographiques, documentaires et archivistiques, l'étude des cadastres peut être aussi payante. La particularité de certains vestiges miniers anciens, comme d'importants travaux menés en surface qui ont fortement marqué le relief, fait que ces vestiges ont pu laisser aussi une trace dans la toponymie. Il se trouve qu'en Limousin, la topographie particulière des mines anciennes a laissé une riche toponymie qui s'est révélée un allié important dans la recherche de ces mines. Le recensement de toponymes et de micro-toponymes directement ou indirectement liés aux vieux travaux miniers s'est fait à partir du premier cadastre systématique, dit cadastre "napoléonien", datant du début du XIXe siècle.

CARACTÉRISTIQUES DES MINES ANTIQUES DU LIMOUSIN

Dans l'état actuel des connaissances, on connaît deux types de mines antiques en Limousin, des mines d'or et des mines d'étain ayant exploité deux sortes de gisements, en roche (gîtes filoniens primaires) et en alluvions (dépôts secondaires, résultat de l'érosion des premiers). À ce jour, seules des mines d'or en roche ont été fouillées, dans le district de Saint-Yrieix-la-Perche (sud Haute-Vienne et nord-est Dordogne) [1], aux Fouilloux [2], à Cros Gallet [3], à La Forge de Tindeix [4], à La Fagassière [5] et à Lauriéras [6] et dans le district de Tulle en Corrèze, au Puy des Angles [7] et au Chazal [8]. Toutes les fouilles ont révélé des exploita-

* Chargée de recherche, CNRS-UTAH UMR 5608, université Toulouse 2 Le Mirail.

1. CAUUET (Béatrice), *L'or des Celtes du Limousin*, Limoges, culture et Patrimoine en Limousin, 2004, 124 p.

2. Les Fouilloux, comm. de Jumilhac-le-Grand, Dordogne.

3. Cros-Gallet, comm. du Chalard, Haute-Vienne.

4. La Forge de Tindeix, comm. de Jumilhac-le-Grand, Dordogne.

5. La Fagassière, comm. de Château-Chervix, Haute-Vienne.

6. Lauriéras, comm. de Saint-Yrieix-la-Perche, Haute-Vienne.

7. Le Puy des Angles, comm. des Angles-sur-Corrèze, Corrèze.

8. BOUSSICAULT (Matthieu), "Le Chazal (Saint-Clément, Corrèze)", *Bilan scientifique régional du Limousin*, 2003, p. 21-22.

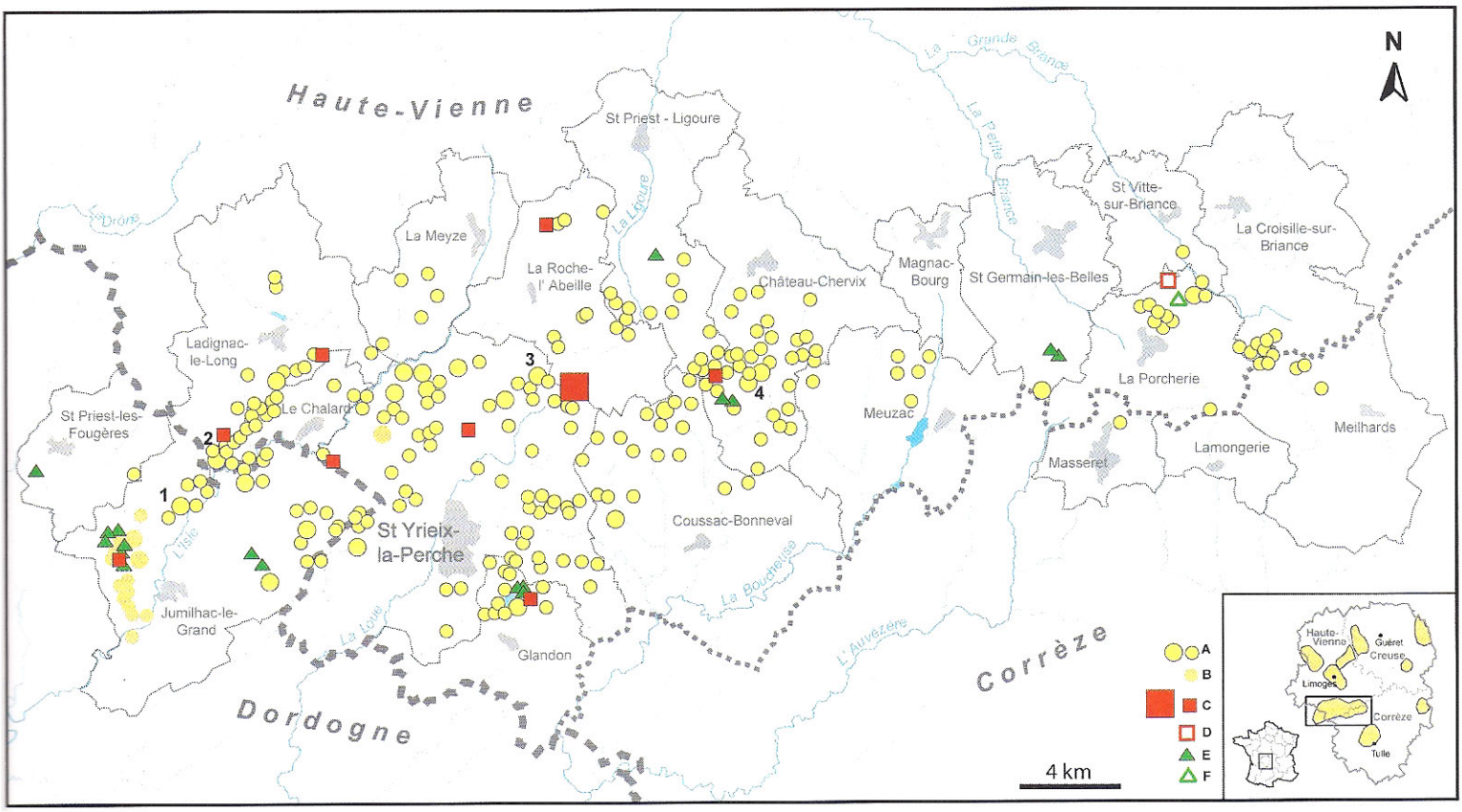

Fig.1 : Les mines d'or gauloises du district de Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne) et les principales mines fouillées : 1. Les Fouilloux ; 2. Cros Gallet ; 3. Lauriéras ; 4. La Fagassière ; A. mine d'or en roche ; B. mine d'or en alluvions ; C. habitat minier protohistorique ; D. habitat minier probable ; E. tumulus du Ier âge du fer ; F. tumulus probable. En encadré, les neuf districts aurifères du Limousin.

tions datant de l'époque gauloise. Cependant, une particularité rassemble toutes ces mines anciennes pour or ou étain, sur gisements primaires ou secondaires, c'est d'avoir été principalement travaillées à ciel ouvert et de ce fait d'avoir laissé des vestiges marquants dans le paysage.

En effet, les mines en roche pour or et pour étain apparaissent comme des carrières taillées en gradins et les mines en alluvions aurifères ou stannifères comme des séries de ravins ou de fossés séparés par des amas de galets de rivière, résultat du lavage des alluvions par la force hydraulique et de la concentration, grâce à l'eau, des paillettes et des grains de métal [9]. Les fouilles menées sur les mines d'or en roche, ces vingt dernières années, ont révélé des prolongements souterrains dans les mines les plus grandes. Mais l'incidence principale de ce type d'exploitation, soit par abattage de la roche à l'outil (pic, pointerolle, massette) ou au feu (étonnement de la roche par des brasiers), soit par creusement de l'alluvion par des écoulements d'eau, a été de créer un relief en creux et de constituer des tertres de déblais qui ont rendu pendant des siècles les terrains impropres aux cultures ; d'où une pérennité des vestiges visibles en surface.

Sur tout le territoire du Limousin, on compte près de 250 mines d'or en roche, exploitées à ciel ouvert à l'époque gauloise (fig. 1). Chaque site est constitué de plusieurs excavations de taille variable, selon l'importance du gisement exploité. Sur les gisements filoniens les plus riches, les fosses ont été approfondies par des travaux souterrains, des galeries, des chambres ou des dépilages. La profondeur la plus importante atteinte paraît être de 40 m au site de La Fagassière (Château-Chervix, Haute-Vienne). Ces mines à ciel ouvert ont été partiellement comblées après abandon, par le glissement dans les excavations d'une partie des tertres de déblais stériles qui les bordaient. Les travaux souterrains étaient donc invisibles, alors que les mouvements de terrain, encore importants et laissés en surface, ont marqué les imaginations et fixés une toponymie le plus souvent en relation avec leur topographie accidentée [10].

UN PATRIMOINE MINIER OUBLIÉ

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, ces anomalies topographiques qui marquaient le paysage par des creux (fosses d'extraction) et des bosses (tertres de déblais), principalement en zones boisées, avaient perdu leur origine et leur fonction (fig. 2).

9. CAUUET (Béatrice), "Des mines d'or en alluvions de l'âge du fer au Pays Basque Nord", *L'Or de Tolosa*, catalogue d'exposition du musée Saint-Raymond, Toulouse, 2001, p. 32-40.

10. CAUUET (Béatrice) et DIDIERJEAN (François), "Mines d'or gauloises et habitats associés du Sud-Limousin, méthodes de prospection archéologique", *Aquitania*, 10, 1992, p. 31-47.

Fig. 2 : Une aurière au site, Les Pierres (Ambazac, Haute-Vienne).

Fig. 3 : Halde de la mine d'or du Camp de César (Saint-Germain-les-Belles, Haute-Vienne).

On parlait d'anciennes fortifications, d'où la terminologie adoptée pour nommer certains sites au cours du XIXe siècle en "Camp de César", comme à Ladignac-le-Long et à Saint Germain-les-Belles (fig. 3) au sud de la Haute-Vienne, en allusion à la guerre des Gaules. Ailleurs, avec l'ouverture de nouveaux types d'extraction, comme celle du kaolin en carrière aux alentours de Saint-Yrieix-la-Perche, l'amalgame a été fait et les riverains attribuent volontiers aujourd'hui les anciennes mines d'or, appelées aussi aurières, à des carrières d'extraction du kaolin datant des XVIIIe et XIXe siècles. Généralement, les mines à ciel ouvert anciennes sont communément appelées des minières ; celles qui extrayaient de l'or, des aurières et celles productrices d'étain, des stannières.

C'est vers les années 1860 que le voile fut levé sur ces sites énigmatiques avec l'identification de ces fosses en anciennes mines ou minières par Ernest Mallard, alors jeune géologue parcourant la Creuse pour la réalisation d'une carte géologique [11]. Ayant remarqué le grand nombre de ces fosses en Creuse et en Haute-Vienne, il les identifia comme des anomalies d'origine anthropique, liées à de l'extraction. En étudiant les tertres de déblais qui bordaient ces fosses, il y trouva la présence de minerai, du quartz renfermant de l'étain et de l'or en association avec des sulfures, comme l'arsénopyrite (ou mispickel). Il se trompa cependant pour partie sur la répartition des substances exploitées en considérant la plupart des sites comme des mines d'étain et seulement une petite partie comme des mines d'or. Les explorations géologiques et minières menées par la suite devaient prouver le contraire, à savoir qu'il y avait beaucoup de mines d'or pour un nombre plus limité de mines d'étain. Un travail d'inventaire en cours sur les anciennes mines d'étain du Limousin fait par Mélanie Mairecolas dans le cadre d'une thèse compte autour d'une trentaine de sites à stannières pour plus de 250 mines d'or.

RUÉE VERS L'OR ET CONSTITUTION D'ARCHIVES MINIÈRES

Cette révélation de la présence de mines d'or et d'étain anciennes, et par conséquent de gisements aurifères potentiels, sans doute non épuisés, eut un certain impact dans la région Limousin. Cela provoqua une petite ruée vers l'or au tout début du XXe siècle, élan seulement brisé par la première guerre mondiale. Les explorations reprirent entre les deux guerres avec l'ouverture de quelques exploitations qui se maintinrent quelques années sans avoir atteint une ampleur remarquable. Cet enthousiasme soudain pour la recherche minière, entreprise le plus souvent par des personnes du cru, inexpérimentées sur les questions minières, n'aboutit que rarement à des demandes d'exploitation. Cependant les nombreuses demandes de permis de recherche contribuèrent à constituer un volumineux dossier d'archives au service des Mines de la Haute-Vienne, à Limoges.

Comme les demandes étaient le plus souvent liées à la présence d'anciens travaux miniers, à savoir des fosses et des levées de terre en bordure des

11. MALLARD (Ernest), "Note sur les gisements stannifères du Limousin et de la Marche et sur quelques anciennes fouilles qui paraissent s'y rattacher", *Annales des Mines*, 6e série, 10, 1866, p. 321-352.

fosses, les prospecteurs devaient positionner ces "indices miniers" sur des plans, généralement cadastrés. Par ces contraintes administratives, l'ensemble des demandes officielles conservées dans les centres d'archives régionales a constitué un premier fonds d'inventaire de ces mines anciennes.

Jusqu'au milieu des années 1980, les vieux travaux n'étaient connus des historiens que par ces mentions et localisations consignées dans les dossiers de demandes de permis de recherche ou d'exploitation et conservés aux services des mines des trois départements du Limousin, Haute-Vienne, Creuse et Corrèze. L'étain avait été recherché le premier au cours du XIXe siècle pour son association avec le wolfram. Mais dès le début du XXe siècle, la recherche minière limousine a été principalement axée sur l'or et le mispickel, présents dans les gisements filoniens d'origine hydrothermale. La recherche de ces filons a donc commencé par le recensement et la localisation des vieux travaux caractérisés par E. Mallard et ouverts sur les mêmes gisements à une époque très ancienne, considérée alors comme l'époque romaine.

LE PASSAGE À L'ARCHÉOLOGIE MINIÈRE

À partir de 1984-85, les premières fouilles archéologiques que j'ai menées sur ces mines d'or permirent de les dater de l'époque gauloise, alors qu'elles étaient attribuées jusque-là, hors de tout contexte archéologique avéré, comme étant gallo-romaines [12]. Ce programme d'étude, mené jusqu'en 1997 dans le cadre de fouilles programmées et de fouilles préventives, en liaison avec les ré-exploitations minières de la Société des Mines du Bourneix dans le sud de la Haute-Vienne et le nord-est de la Dordogne, permit d'en étudier l'importance, les méthodes d'exploitation et d'aborder la question des habitats associés [13].

Pour apprécier à sa juste valeur un tel processus économique (la production d'or dans la Gaule indépendante), il ne suffit pas d'étudier quelques sites miniers, aussi importants soient-il par leur extension et leur complexité. Les découvertes archéologiques ont cependant permis de dater cette activité qui a perduré sur plus de cinq siècles, des VIe-Ve siècles à la fin du Ier siècle avant notre ère. Mais si l'on veut approcher cette question dans sa globalité, il faut au préalable ou parallèlement à l'étude plus particulière de sites choisis, entreprendre un inventaire et une cartographie des mines d'or de la région concernée en s'efforçant de tendre vers l'exhaustivité. Car c'est en recherchant le nombre et les limites des districts miniers aurifères du Limousin et de ses marges (nord-est de la Dordogne et ouest du Puy-de-Dôme) que l'on peut véritablement prendre la mesure de cette activité.

L'inventaire mené au cours de ces années de recherche a montré le grand nombre de sites miniers et d'excavations (plus de 1 300 excavations). La plupart sont heureusement encore visibles et conservées dans le relief. La large répartition des districts miniers sur les trois départements du Limousin montre l'importance de cette activité minière pour le peuple Lemovice. On compte à ce jour neuf districts :

1. Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne, Dordogne, Corrèze)
2. Monts de Blond (Haute-Vienne)
3. Beaune-les-Mines (Haute-Vienne)
4. Monts d'Ambazac (Haute-Vienne)
5. Bénévent-L'Abbaye (Creuse)
6. Aubusson (Creuse)
7. Les Combrailles (Creuse)
8. Ussel (Corrèze)
9. Tulle (Corrèze)

Faire l'inventaire des lieux d'extraction d'un district minier permet de quantifier la production et par là de peser le vrai poids économique et donc politique d'une production minière donnée dans l'histoire d'une région. Pour mener à bien cette étude économique il faut pouvoir disposer d'un inventaire le plus complet possible. Pour cela le point de démarrage de la recherche a été la consultation des archives des mines locales et, en complément, l'étude systématique des fonds d'archives du cadastre. Ces fonds comprennent les premiers plans cadastraux du début du XIXe siècle et les recueils des états de section associés. Ils permettent de lister et de retrouver géographiquement des noms de lieux plus particulièrement liés à ces aires d'extraction antique que sont les aurières du Limousin.

RICHESSE TOPONYMIQUE EN LIMOUSIN DU CADASTRE DIT NAPOLÉONIEN

Dès les années 1960, le colonel André Laporte avait commencé à recenser les aurières du Limousin dans son travail de thèse à partir des archives minières. Il fut un des premiers à mettre l'accent sur l'importance de la toponymie et de la micro-toponymie (lieux-dits parcellaires de l'ancien cadastre) dans la recherche des anciennes mines d'or de cette région [14]. Le Limousin avait en effet gardé dans la mémoire collective beaucoup des appellations très anciennes et très locales de parcelles ou de bois marqués par d'anciens travaux et ceci même si la véritable signification des noms employés avait été oubliée. Toute cette toponymie s'est retrouvée consignée dans les registres dressés, commune par commune, au moment des enquêtes menées au début du XIXe siècle pour la réalisation du premier cadastre systématique du territoire national. Il est intéressant de noter que les mots employés sont indifféremment en langue d'oc ou en langue d'oïl et qu'en positionnant géographiquement les mots des deux langues on retrouve le tracé de la limite nord de l'Occitan en Limousin. Par exemple, si le sud de la Haute-Vienne et le nord-est de la Dordogne livrent généralement des termes occitans (Cros, Tuquet, Suquet), le sud-ouest de la Creuse et le nord-ouest de la Haute-Vienne présentent plutôt des termes en français pour caractériser les anciens sites d'extraction (fosse, fossé, trou, creux).

12. CAUUET (Béatrice), "Mine d'or de l'âge du fer au lieu-dit "La Forge de Tindeix" (Jumilhac-le-Grand, Dordogne)", *Archéologie en Aquitaine, Bulletin de l'A.A.A./D.R.A.H*, 5, 1986, p.16-17 ; et "La mine antique des Fouilloux (Jumilhac, Dordogne) : les premiers résultats de la fouille", *Aquitania*, 6, 1988, p. 181-190.

13. CAUUET (Béatrice), *L'or des Celtes du Limousin, op. cit.*

14. LAPORTE (André), "L'archéologie et l'histoire au service de la recherche minière. Un exemple d'application : les gisements aurifères du Limousin et de la Marche", *Bulletin du B.R.G.M.*, 1965, t. 1, p. 45-78, t. 2, p. 23-111, t. 3, p. 45-162, t. 4, p. 69-149.

LES FAMILLES DE TOPONYMES LIÉS AUX MINES

Les différents toponymes qui se rattachent aux anciennes mines du Limousin, que ce soit des mines d'or ou des mines d'étain, en roche ou en alluvions, se répartissent en quatre familles de noms. La première famille concerne le métal exploité, en l'occurrence l'or. Si l'étain ne semble pas avoir laissé une terminologie particulière, l'or a, quant à lui, fortement marqué la région par la présence de nombreux lieux-dits, hameaux ou bourgs construits sur le radical latin "aurum".

On note des Aurière, Laurière (pour L'Aurière), Lauriéras, Laurier, Aureix ; des Mazauran, Mazaurie (pour mas ou ferme de l'aurière), un Manaurie à Ladignac-le-Long (Haute-Vienne) pour un ruisseau où on "lavait l'or à la main" (ancienne pratique d'orpaillage sans doute). Pourquoi un radical latin, alors que les gisements d'or de la région étaient méconnus au début du XIXe siècle ? Nos recherches archéologiques ont montré qu'il y avait eu un regain d'intérêt, quoique d'ampleur limitée, pour ces gisements d'or à l'époque mérovingienne. En effet, les sites des Fouilloux (Dordogne), de Lauriéras (Haute-Vienne) et de la Petite-Faye en Creuse ont livré des traces d'exploration des mines gauloises entre les IVe et VIIe siècles de notre ère (bois abattus, quelques tessons de céramique), mais sans véritable reprise minière [15].

Les nombreux petits ateliers monétaires mérovingiens ayant frappé quelques monnaies d'or dans la région viennent conforter ces indices [16]. Ils permettent de proposer qu'un peu d'or semble avoir été obtenu, ici ou là, à l'époque de saint Éloi, célèbre orfèvre de Chaptelat en Haute-Vienne, soit par orpaillage des ruisseaux et des cours d'eau aurifères de la région, soit par la reprise très localisée de quelques affleurements filoniens. Des quantités suffisantes cependant pour avoir permis aux puissants seigneurs locaux de battre quelques monnaies à l'effigie de leurs fiefs. La production de ces frappes peu nombreuses et très localisées a suffi, semble-t-il, pour retrouver le souvenir des grandes exploitations de l'Antiquité pré-romaine et pour fixer pour des siècles le radical "aurum" près de nombreuses mines gauloises du Limousin, sur des lieux-dits, des hameaux, voire de gros bourgs comme Laurière et Saint- Sulpice-Laurière en Haute-Vienne.

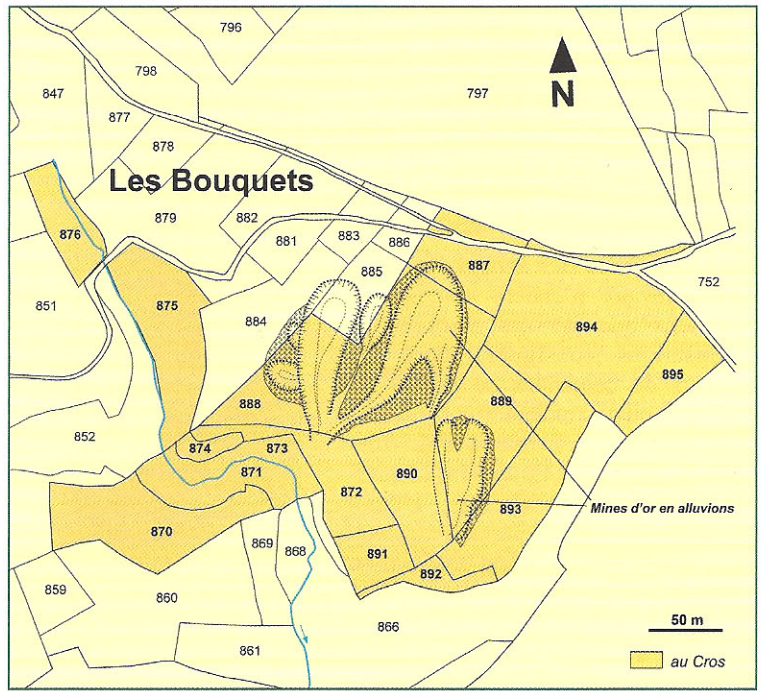

Fig. 4 : Report des travaux en alluvions aurifères de Villosanges (Jumilhac-le-Grand, Dordogne) sur le cadastre de 1833 (section F5), marqué par des parcelles appelées "au Cros".

L'étude toponymique en cours montre que tous les toponymes construits sur ce radical se rattachent systématiquement à des mines d'or ou à des cours d'eau aurifères. Ce constat est valable pour d'autres régions françaises, comme dans les Cévennes par exemple où les prospections archéologiques sont à faire, mais où les lieux-dits existent. De même, dans le sud de la Mayenne où se trouve une zone aurifère renfermant près d'une trentaine de sites miniers anciens (encore non datés), nos recherches ont permis de faire le même parallèle. Cette zone est appelée la zone des Miaules, autre toponyme lié aux minières, mais plutôt absent en Limousin. Dans ce périmètre compris entre Château-Gontier à l'est et la Guerche de Bretagne à l'ouest en Ille-et-Vilaine, quelques sites marqués par d'antiques mines d'or portent également des micro-toponymes en "Aurière" [17].

Une deuxième famille de toponymes est liée à la topographie des vestiges miniers et à leur relief en creux et en bosses. On peut recenser ainsi dans les zones sud où domine l'occitan, les "cros", "crose", "croze", "crosas", "crozas" (trou, creux) pour les terrains marqués par des excavations et "tuquet", "suquet" (tertre, monticule), les secteurs recouverts d'entassements de déblais miniers. Plus au nord et pour le même type de terrains excavés ou pour des amas de déblais, il s'agit de "fosse", "fossé", "trou", "creux", voire "sagnes" (terrain marécageux, fond inondé) dans quelques cas où le niveau de la nappe phréatique apparaît au fond des plus profondes excavations. En Limousin, les déblais sont rarement évoqués et l'on ne trouve que quelques lieux-dits "mottes".

En revanche, les termes de "motte" et de "butte" sont largement utilisés dans le sud de la Mayenne où les haldes (déblais miniers) ont plus frappé les imaginations que la partie en creux des excavations. À celle-ci est réservé le terme "miaule", un lointain dérivé de *metallum*, la mine. Les mines antiques du Limousin ont indifféremment fixé les toponymes en "cros" ou en "fosse" que ce soit pour des mines d'étain en roche, comme au site de "La Fosse profonde" à Vaulry dans les monts de Blond, ou pour les mines d'or en alluvions comme au site de Villosanges à Jumilhac-le-Grand en Dordogne (fig. 4). Enfin, à l'inconnu

15. CAUUET (Béatrice) éd., "L'exploitation de l'or en Gaule à l'Age du fer", L'or dans l'Antiquité de la mine à l'objet, *Aquitania, Supplément 9*, 1999, p. 31-86.

16. PERRIER (Jean), "Monnaies mérovingiennes trouvées en Haute-Vienne", *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 69, 1991, p. 11-25.

17. CAUUET (Béatrice), "Les mines d'or antiques d'Europe hors péninsule ibérique. État des connaissances et travaux récents", *Chronique Métallurgie, Pallas*, 67, 2005, p. 241-291.

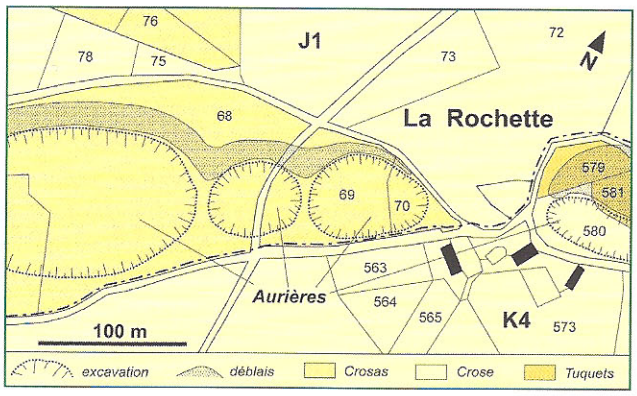

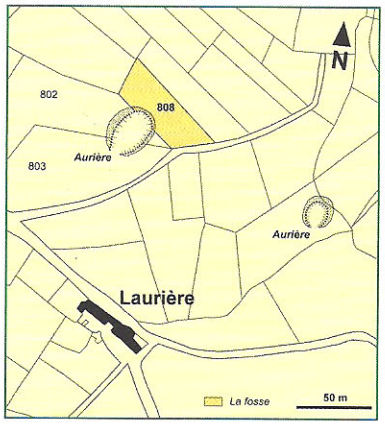

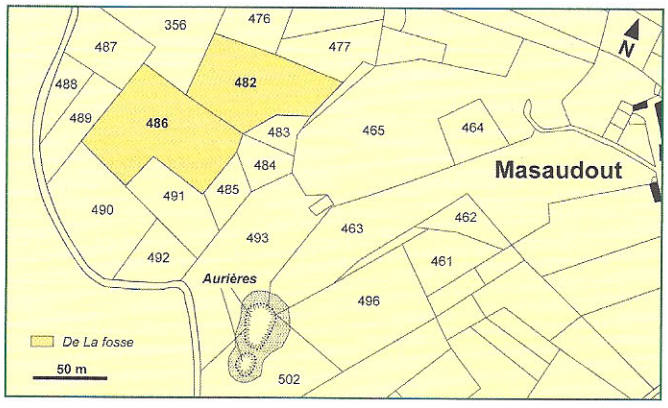

Fig. 5 : Report des aurières de La Rochette (Saint-Yrieix-la-Perche, Haute-Vienne) sur le cadastre de 1826 (sections J1 et K4) portant les micro-toponymes "Crosas, Crose, Tuquets".

Fig. 6 : Aurières rencontrées au voisinage du hameau Laurière (Ambazac, Haute-Vienne) et reportées sur le cadastre de 1820 (sections K1 et K2), marqué par le micro-toponyme "La Fosse".

Fig. 7 : Au Puy de Mazet (Ambazac, Haute-Vienne) des micro-toponymes en "De la Fosse" ont été fixés sur des parcelles du cadastre de 1820 vierges de vieux travaux, alors que des aurières se trouvent à proximité.

s'ajoute le merveilleux avec des expressions comme "le trou des fées", le "trou du loup", etc. Il faut remarquer cependant que ces toponymes qui caractérisent parfois les reliefs laissés par l'activité minière ancienne ne sont pas systématiquement liés à d'anciens travaux miniers et que bien souvent l'enquête toponymique tourne court. À cela s'ajoute aussi le fait que certains sites miniers ont été comblés et que ces noms peuvent rappeler la présence de travaux miniers enfouis. Dans quelques cas, la prospection archéologique aérienne est venue confirmer cette éventualité en révélant des fosses comblées et nivelées par des différences chromatiques visibles en labours ou en prairies.

La troisième famille de toponymes concerne de manière indirecte les mines. Les haldes sont composées de terrains relativement meubles et donc faciles à creuser. De plus, les mines anciennes constituent des lieux accidentés, impropres aux cultures et d'un accès difficile en sous-bois. De ce fait, ces aires souvent restées à l'écart à l'état de friches ont constitué des espaces à l'abri des activités humaines et le refuge de colonies d'animaux fouisseurs. La plupart des sites sont caractérisés par la présence de terriers de blaireaux, voire de renards. On retrouve alors dans le cortège de noms attachés aux vieux travaux, des "tessonnières", "tessonniéras", et tous les dérivés orthographiques en "teyssonnière", "teiss-", "tex-", "they-" ou encore "thei-", car "tesson", signifie blaireau en occitan. De même, certains lieux-dits "renardières" peuvent être liés à des travaux miniers. On note même un "goupillères" sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche. Mais là comme pour les "cros" et "fosse", ces noms ne caractérisent pas systématiquement d'anciennes mines et l'enquête toponymique peut donner souvent plus de travail que de résultat.

Enfin, la dernière famille de toponymes est celle des "Camp de César", sans doute une dernière strate toponymique, assez récente et constituée au XIXe siècle. À cette période, les érudits locaux ont commencé à s'intéresser de plus près aux sites en élévation dans le sillage de l'engouement suscité par Napoléon III pour la guerre des Gaules et la civilisation gauloise. Pour être complet, on n'oubliera pas de noter aussi quelques cas de doublement de toponymes, comme pour des "cros laurière", voire "des crosas tessoniéras" qui généralement attestent tout à fait de la présence des mines anciennes.

PRATIQUE DE LA TOPONYMIE

L'enquête toponymique est donc à mener en va-et-vient entre le recensement de termes avérés systématiquement ou occasionnellement liés à des sites miniers et un contrôle des parcelles sur le terrain pour vérifier la validité de l'information toponymique. Le travail se fait par consultation des états de section et non pas des matrices cadastrales. Ces dernières apportent des informations surtout sur les propriétaires et ne présentent pas un classement croissant et systématique de tous les noms par numéros des parcelles du plan cadastral. Ensuite, une fois listés tous les noms de lieux et leurs références cadastrales (n° de parcelle, n° de section pour chaque commune étudiée), lesdites parcelles sont positionnées sur le plan cadastral ancien qui est repris sur calque (fig. 5). Cette localisation géographique ancienne est ensuite confrontée aux cartes topographiques actuelles (cartes IGN au 1/25 000), puis sur le terrain aux plans cadastraux récents consultables en mairie. Ce travail est parfois rendu difficile par les modifications de tracés des chemins et des routes.

Le travail de recensement des noms potentiellement significatifs est mené commune par commune, puis il faut passer au terrain pour contrôler les toponymes. Le contrôle de la présence ou de l'absence de sites miniers anciens est indispensable pour valider la pertinence et le degré de représentativité d'un nom de lieu particulier. Une fois sur le terrain, il faut profiter du fait que l'on évolue dans un périmètre *a priori* minier pour prospecter tous les

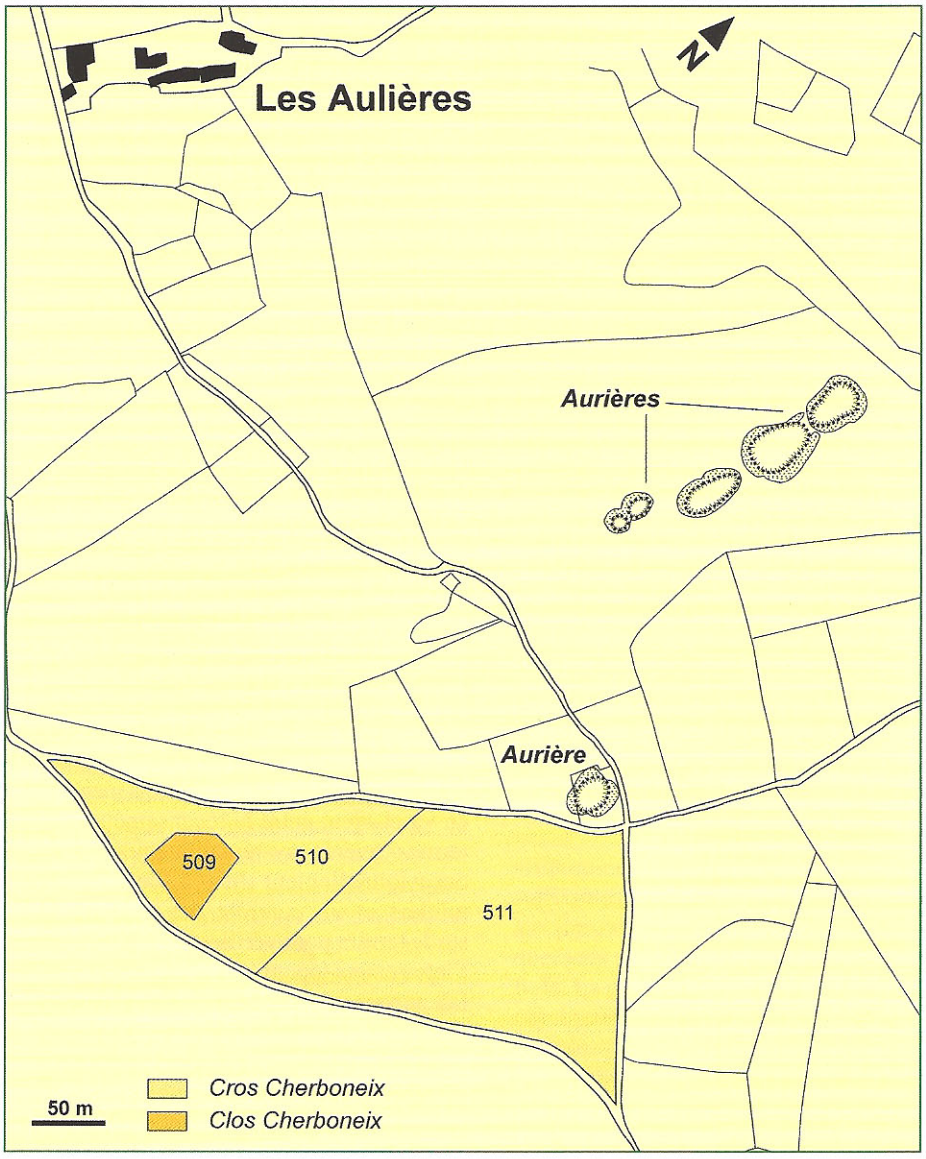

Fig. 8 : Report sur le cadastre du XIXe siècle (section B3) des aurières proches du hameau des Aulières (Eyjeaux, Haute-Vienne).
À côté des fosses se rencontre le micro-toponyme "Cros (Clos) Cherboneix".

bois alentours des lieux-dits repérés, ce qui permet souvent de compléter l'inventaire (fig. 6). La pratique de la toponymie en Limousin a justement montré des cas de déplacement de toponymes significatifs dont sans doute la retranscription ancienne sur les plans cadastraux, ou bien dans la numérotation parcellaire, n'était pas bonne. Elle se traduisait par des parcelles aux noms significatifs vides de travaux, alors que dans un proche voisinage les minières recherchées se trouvaient, elles, sur des parcelles aux toponymes peu significatifs (fig. 7).

De même, le toponyme le plus significatif "Aurière" qui marque généralement un lieu dont on a extrait autrefois de l'or a été plus ou moins bien retranscrit sur certains cadastres. Cela révèle aussi que son sens véritable s'était perdu. Le cas le plus flagrant observé est celui des mines d'or, proches du lieu-dit "Aulières", commune d'Eyjeaux, au sud-est de Limoges (fig. 8). Une fois positionné l'ensemble des aurières de cette zone, on constate qu'elles se trouvent si proches du lieu-dit qu'il conviendrait sans doute de lire plutôt "Aurières" que "Aulières".

Une dernière observation tient au déplacement des micro-toponymes au cours de l'histoire. Ainsi, notre enquête a montré que souvent les toponymes en "aurière", en "fosse", en "cros", en "tessonnières" ou en "renardières" s'étaient fixés sur un hameau et non plus sur les parcelles portant les anciens travaux miniers. De sorte que la prospection sur le terrain doit être menée largement autour de tels hameaux pour espérer retrouver les vestiges miniers. À ce problème s'ajoute le fait qu'une grande partie des petits travaux miniers ont été comblés et ont donc disparu du paysage, tout en étant conservés en souterrain. Or ces excavations de petite taille correspondent souvent aux mines les plus anciennes, datant du début du IIe âge du Fer, voire de l'âge du Bronze, comme les fouilles ont pu le vérifier aux sites des Fouilloux (Jumilhac, Dordogne) et de Cros Gallet-nord (Le Chalard, Haute-Vienne) [18].

L'étude du cadastre napoléonien pour la recherche des mines anciennes reste un travail de longue haleine. En Limousin, Périgord et ouest de l'Auvergne, ce travail est toujours en cours. Depuis 1998, mes étudiants, Matthieu Boussicault et Mélanie Mairecolas poursuivent ce type de recherche dans le cadre de leurs travaux de thèses sur les mines d'or de la Corrèze pour le premier, sur les mines d'étain du Limousin pour la seconde. Si nous avons découvert de nombreux sites par ce travail d'archives et de contrôle sur le terrain, comme autour de Tulle ou d'Ussel, ce travail reste souvent ingrat car il n'est pas rare de ne rien retrouver sur le terrain. Cependant nous l'avons intégré dans notre méthode de prospection des mines anciennes et cela reste un outil non négligeable, notamment lorsque l'on aborde de nouveaux secteurs sur lesquels les indices sont rares. Enfin, il faudrait maintenant s'atteler à dresser un bilan quantitatif de l'apport des différents toponymes et micro-toponymes à la prospection archéologique minière tout en sachant déjà que les termes en "aurière" devraient se révéler sans doute les plus significatifs pour marquer les anciennes mines d'or. ■

18. CAUUET (Béatrice), "L'exploitation de l'or,..." et *L'or des Celtes,... op. cit.*